

lation canadienne soit en bonne forme physique.

Cette phase importante fut marquée par certaines innovations entrant dans le cadre du Programme ministériel de la santé et du sport amateur. C'est ainsi qu'on institua les Jeux du Canada, manifestation nationale multi-sportive qui, depuis 1967, se tient tous les deux ans, l'hiver et l'été alternativement; que l'on inaugura le Projet d'initiation aux sports qui permet de faire une véritable tournée des collectivités canadiennes; qu'on lança le Prix canadien de l'efficiencce physique dans les écoles; et que l'on commença à offrir des subventions aux athlètes étudiants. Grâce au Plan des Jeux, institué dans le cadre de la préparation des Jeux olympiques, une aide particulière est accordée, dans les disciplines olympiques, aux athlètes canadiens de calibre international. Enfin, on a instauré les Jeux d'hiver de l'Arctique qui, pour les autochtones, doivent représenter une manifestation sociale et culturelle autant que sportive.

En 1973, la Direction a été promue au rang de Direction générale, placée sous l'autorité de son propre sous-ministre adjoint, son programme relevant du département «Santé» du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social qui, au sens large, est responsable de toutes les questions touchant le mode de vie.

En 1976, pour la première fois, un ministre d'État chargé de la Santé et du Sport amateur fut nommé. Cette nomination consacrait le rôle capital et incontestable de la Direction dans un domaine aussi essentiel que complexe.

